

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

-----  
**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DE LA  
LICENCE METIERS DES ARTS ET DE LA CULTURE  
DE L'UFR DES CIVILISATIONS, RELIGIONS, ARTS  
ET COMMUNICATION (CRAC) DE L'UNIVERSITE  
GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS (UGB)**

**L'équipe d'évaluation**

- Pr. Amadou Falilou Ndiaye, Président ;
- Dr. Pape Massène Sène, Membre ;
- M. Abdoulaye Wéllé, Membre ;

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Juin 2019**

## TABLE DES MATIERES

1.	Présentation du programme évalué	3
2.	Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3.	Description de la visite sur site	5
4.	Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	8
5.	Points forts du programme	19
6.	Points faibles du programme	19
7.	Appréciations générales	21
8.	Recommandations à la Section	21
9.	Recommandations à l'ANAQ-Sup	22
10.	Proposition de décision	22

## Introduction

A la suite de l'auto-évaluation du programme de Licence des Métiers des Arts et de la Culture (MAC) par la Section Métiers des Arts et de la Culture de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de Civilisations, Religions Arts et Communication (CRAC) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, l'ANAQ-Sup a, dans le cadre de la procédure d'accréditation, commis trois (3) experts pour procéder à une évaluation externe du programme susvisé. Cette évaluation s'inscrit dans l'esprit des nouvelles dispositions du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le lundi 13 mai 2019, une équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup, composée du **Pr Amadou Falilou Ndiaye** (Président), du **Pr. Pape Massène Sène** (membre) et du **Professeur d'Education artistique (ENA) M. Abdoulaye Wéllé** (membre) s'est rendu dans les locaux de la Section MAC pour un entretien avec le Personnel d'Enseignement et de Recherche (PER), le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS) et les étudiants, avant la visite sur site.

D'un point de vue méthodologique, ce rapport est construit à partir des documents présentés (rapport d'auto-évaluation, documents de références disponibles à la Section, à l'UFR CRAC et à l'UGB, statistiques sur les effectifs, taux de réussite, analyse de la maquette de formation, examen du profil des enseignants, du profil des étudiants, des équipements et sites disponibles, de la nature des diplômes délivrés et de leur congruence avec les métiers ciblés, etc.). Le séjour a permis d'avoir une vue exhaustive sur les compétences et ressources mobilisées, les attentes des apprenants et les opportunités ouvertes aux parcours de formation.

### 1. Présentation du programme évalué

La section des Métiers des Arts et de la Culture est une composante de l'UFR CRAC créée par décret 2010-1455 du 05 novembre 2010. Sa création ressortit de la politique et de la « volonté d'approfondir l'africanisation de l'université en tant que haut lieu de la formation de l'homme pour son insertion consciente et efficace dans sa société, dans sa culture et dans son temps ».

Pour affiner davantage la réflexion et perfectionner la mise en œuvre de l'offre de formation, la section MAC a mis sur pied un comité de pilotage et initié une série de rencontres avec l'ANAQ-Sup, le PER, le PATS et les étudiants au terme desquelles des stratégies de gestion de la qualité ont été expérimentées. Celles-ci ont donné lieu à la création de structures internes: de gestion de la qualité et liée à la Direction de la CIAQ (cellule interne d'assurance qualité) de l'UGB qui a assuré la production du rapport d'auto-évaluation et préparé la venue des experts externes délégués par l'ANAQ Sup.

La section s'intègre dans la structure de l'UFR et prend en charge une partie des missions qui

lui sont assignées par les textes officiels.

L'UFR CRAC compte six (6) sections :

- Métiers des Arts et de la Culture
- Communication
- Infographie
- Métiers du Patrimoine
- Langues et Cultures Africaines
- Centre d'Etudes des Religions

A l'instar de l'UFR CRAC, la Section des Métiers des Arts et de la Culture est dans une phase préliminaire de construction des fondements de son programme de recherche et d'enseignement qui vise à la découverte et à l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques dans les Métiers des Arts et de la Culture. Cette mission, suivant les textes fondateurs, est de former des acteurs des Arts et de la Culture capables de contribuer à la professionnalisation de tous ceux qui travaillent dans les deux domaines de manager des groupes de musique, de critique de cinéma, de théâtre, de gérer des espaces et centres culturels, de concevoir les questionnaires, mener les enquêtes de terrain, etc.

En rapport avec la nouvelle configuration du monde des arts et de la culture, le programme de licence offre ainsi des débouchés multiples dans des domaines qui ont besoin d'investigation, d'impulsion et de nouvelles approches professionnelles capables d'opérer sur les diverses productions et de leur apporter une certaine plus-value.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

La présentation du rapport est globalement satisfaisante : toutes les stratégies envisagées et les actions menées en vue de la réalisation optimale des objectifs ainsi que les documents à l'appui y figurent en bonne place. On retrouve une approche multi-disciplinaire avec les différentes modalités de prise en charge des parcours que sont :

- Le Cinéma
- Le Théâtre
- La Musique
- La Socio-anthropologie des Arts et de la Culture

Un tronc commun comportant toutes les connaissances et compétences à acquérir pour un acteur des différents parcours est proposé durant les deux premières années de la formation avant de procéder aux spécialisations à partir de la Licence 3.

Le programme évalué met en avant la professionnalisation de la formation en vue de la mise en place d'une licence académique, orientée Métiers au Sénégal; comme telle, c'est une innovation majeure et une expérience première dans ce domaine.

Le programme tend vers la professionnalisation des étudiants; à cette fin, il est déroulé à partir de l'organisation de cours théoriques et d'ateliers orientés métiers (la didactique des contenus des parcours est combinée avec la découverte des modules pratiques de ces parcours). Ces modules pratiques sont organisés en EC basé sur la mise en position d'imprégnation des étudiants, dès la deuxième année. Aussi bien, est-il fait recours à des professionnels externes qui accompagnent les enseignants titulaires de la première à la troisième année. Cette approche, à la base de la conception de la maquette, a pour finalités de :

- donner la possibilité aux étudiants d'être opérationnels très rapidement ;
- pourvoir en compétences pertinentes les étudiants formés.

Déjà, dès la 1<sup>ère</sup> année, les étudiants sont plongés dans un univers cognitif et pratique très dense pour leur donner l'occasion de se préparer à répondre aux besoins du marché du travail. L'offre de formation recoupe les standards nationaux et internationaux et s'oriente de manière pragmatique vers les demandes du domaine des arts, de la musique et les industries du spectacle.

Enfin, la section dispose de cinq enseignants titulaires et d'une vingtaine de formateurs externes, tous disposant d'un contrat de vacation et intervenant dans les différents parcours.

Pour une meilleure configuration de la maquette et en conformité avec l'objectif visé, il est recommandé de :

- 1- considérer la L1 et la L2 comme un *tronc commun* ;
- 2- introduire les spécialisations en L3 ;
- 3- de configurer des UE avec deux EC.

### **3. Description de la visite sur site**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite**

**Dès 8h30**, les experts, accueillis par le Directeur de l'UFR CRAC, sont installés dans la salle multimédia de la section. L'équipe pédagogique, en grand nombre (5 enseignants titulaires, 1 vacataire), sous la conduite du Chef de section (M. Delphes Kifouani, responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation), des membres de la Cellule Interne Assurance Qualité (Enseignants, Représentants PATS, PE, Etudiants) de la Responsable de la Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ), Mme Marie Emilienne Faye, participe à la séance de démarrage : exposé des grandes lignes du rapport d'auto-évaluation, questions et éclaircissements.

**A 9h 30**, l'équipe d'experts reçoit les enseignants de la Section, au nombre de cinq (05), accompagné par un vacataire (formateur en son et musique). Après avoir présenté la section,

son histoire, son organisation, ses missions, ils ont communiqué sur la vision, les attentes, les contraintes et les solutions envisagées. Les échanges avec les experts ont insisté sur les stratégies de mise en œuvre des enseignements, les contraintes de l'environnement institutionnel, de la formation. Quelques points saillants ont retenu l'attention : la nécessité de reprendre les interviews avec les candidats bacheliers, en amont de l'orientation par *Campusen* (suspendu après une période test), la maîtrise des effectifs, l'insuffisance des locaux administratifs et pédagogiques et la disponibilité des équipements. Les échanges ont également pointé les contraintes académiques qui limitent l'exécution correcte du plan de formation en termes de reconnaissance des tâches pratiques de formation, de critères académiques de promotion (mémoire sous forme de réalisation d'œuvre artistique, culturelle ou de production de rapport) d'allocation insuffisante de volume horaire, de mobilisation de ressources humaines (externes surtout), de mobilité des étudiants, de stages et d'innovations didactiques.

**A 10h 30, le PATS, dont la secrétaire, le chef du service pédagogique, le technicien de la salle multimédia et divers autres membres, est reçu par l'équipe d'experts.**

Les échanges ont porté sur l'exécution de leur charge, l'évaluation des moyens disponibles, l'insuffisance des locaux administratifs et pédagogiques, l'état et la disponibilité des équipements reçus. Le service de scolarité a soulevé des questions liées à l'insuffisance des équipements de reprographie et à la nécessité de renforcer la formation des PATS.

**A 12h 15, les étudiants sont reçus par l'équipe d'experts.**

Au nombre de douze (12), ils sont pour partie de la licence, pour partie du Master. Assez réactifs et impliqués dans la prise en charge de leur formation, ils ont communiqué sur leurs attentes, les performances réalisées (participation à des événements, sélection d'œuvres réalisées), les contraintes liées, par certains aspects, au manque de moyens (surtout pour la mobilité) à la surcharge de enseignements, aux modalités de la formation (intervention des vacataires). Ils ont exprimé leur adhésion à la vision du MAC et salué les efforts déployés par les enseignants et vacataires.

**A 14h, a commencé la visite des sites**

En compagnie du Directeur de l'UFR, de l'équipe pédagogique, la visite a concerné les lieux suivants :

- 1- la salle multimédia : aménagement adapté, mais équipement non encore fonctionnel ;
- 2- les salles de classe communes (UFR),
- 3- le bloc administratif (UFR, MAC) abrité dans des modules aménagés : bureaux du chef de section, du secrétariat, du service de la scolarité ;
  - a. le centre de documentation de l'UFR : abrité dans le bâtiment de l'UFR SEFS, les locaux sont dotés de dispositif de sécurité d'incendie, bouches d'incendie et d'un accès correct (escaliers – principal et de secours, etc.). La salle de la

bibliothèque est correctement aménagée : classement et répertoire conformes, mais dotation encore faible en ouvrage de spécialités.

- 4- Les locaux de la Radio : abrités dans une villa dédiée, équipée mais dans un état encore insuffisant pour la prise en charge des objectifs pédagogiques ;
- 5- Le centre de documentation : logé à Ngalèlle, abrité dans une salle au RDC, avec dix-huit ordinateurs MAC installés en série. Après la visite des lieux qui s'est achevée à 16h10mn, l'équipe d'experts a eu une séance de restitution avec toute l'équipe pédagogique et administrative.

### **3.2 Appréciation de la visite**

A chaque étape de la visite, des observations sont faites, des questions posées et des réponses apportées par les responsables.

**Disséminés en quatre endroits, intra et extra muros, les sites du MAC sont dans une configuration pédagogique sans unité de lieu, assez sommairement équipés et aménagés.** Certes, des efforts sont déployés, avec les travaux de construction et les programmes d'équipement en cours, mais il subsiste quelques contraintes majeures liées à l'exiguïté des locaux, à l'inachèvement des aménagements et des travaux, et surtout à l'absence de la connexion internet ainsi qu'à la dispersion des sites de formation.

**Cet état des lieux est préjudiciable à la mise en œuvre du programme de formation et à l'atteinte des objectifs du programme.**

## 4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

### **CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

#### **Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé**

Le programme d'études est affiché, connu des étudiants et il est régulièrement dispensé, conformément aux emplois du temps des différents niveaux d'études.

Toutefois, on observe un retard important imputable aux nombreuses perturbations du calendrier académique.

Le programme est conçu suivant les standards du LMD soumis à la DCIAQ. Le comité de pilotage de la section veille à la refonte de la maquette, procède à des révisions et à un bilan critique de l'offre de formation. Au terme de cinq années de mise en œuvre, le programme de licence est soumis pour accréditation à l'ANAQ Sup.

Le nombre de promotions sorties depuis la création de la licence MAC et le taux de réussite appréciable noté dans les différentes promotions ont été présentés aux experts.

Cependant, on ne dispose pas encore d'informations sur le taux d'insertion.

#### **Remarques et recommandations**

Des rapports réguliers du comité de pilotage devraient être produits et des ajustements opérés, si nécessaire.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

L'objectif général de la formation a été décliné, affiché et les compétences des diplômés décrites. Cet objectif est inscrit de manière très explicite dans le plan stratégique de l'UFR. Il en est de même pour l'organisation pédagogique et la gouvernance académique de la section.

Les enseignements sont présentés sous forme de maquette aux normes LMD : éléments constitutifs (EC) répartis au sein d'Unités d'Enseignement (UE) à caractère obligatoire ou optionnel. Ils sont délivrés sous forme de Cours magistraux, de Travaux dirigés et pratiques.

Le travail personnel de l'étudiant est inscrit dans le volume horaire total de chaque EC et il respecte la proportion requise au regard du volume horaire total.

Le programme d'études s'inspire du plan stratégique de l'UFR.

#### **Remarques et recommandations**

Consolider les acquis et continuer à produire des rapports réguliers du comité de pilotage et à conduire des ajustements.



**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.**

Le programme d'études et de formation est en cohérence avec les attentes du monde professionnel et socio-économique. En outre, il contribue, selon ses moyens, à apporter la réponse aux besoins des étudiants et du milieu du travail.

La section offre, sous ce rapport, une formation très large dans les domaines de la musique, du cinéma, du théâtre, de la Socio-anthropologie des Arts et de la Culture. Adossée à une approche combinant formation générale et pratique de terrain, le programme est décliné de manière cohérente et planifiée suivant des séquences temporelles bien définies. Les objectifs de la formation et les compétences visent la professionnalisation des étudiants à travers des ateliers spécialisés et des stages sur le terrain.

**Remarques et recommandations**

Des rapports réguliers du comité de pilotage devraient être produits et des ajustements opérés.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.**

Des procès-verbaux d'assemblées archivés par l'administration prouvent le rythme périodique de concertations internes. Les choix opérés et les décisions prises sont régulièrement portés à la connaissance de toutes les composantes de la section par des canaux officiels (notes de service, affichage, cadre d'échange entre entités, discussions publiques, ...).

### **Remarques et recommandations**

Des rapports réguliers du comité de pilotage devraient être produits et des ajustements opérés, si nécessaire.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a effectivement pris une part active aux processus décisionnels : de la conception à la mise en œuvre du programme.

On retrouve presque tous ses membres dans deux structures de concertation, un comité de pilotage pour la gestion de la qualité, et une Direction centrale de l'Assurance Qualité (DCIAQ). Ainsi, le PER est au début et à la fin de tous les processus décisionnels, comme le montrent les compte-rendu, les procès-verbaux des assemblées et réunions de la section ; les témoignages, les entretiens lors des auditions avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants) de la section confortent l'existence d'une telle collégialité.

### **Remarques et recommandations**

Des rapports réguliers du comité de pilotage devraient être produits et des ajustements opérés, si nécessaire.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

La Section dispose d'une cellule interne d'assurance qualité qui évalue régulièrement le programme d'études et procède à la révision de l'offre d'études, comme en attestent le

rapport d'auto-évaluation et autres éléments de preuve : Annexe III/ liste des syllabus et annexe VII/ 2/ cahier de texte.

La cellule interne d'assurance qualité dont les membres ont été nommés sur instruction de l'ANAQ-Sup et par arrêté du Directeur de l'UFR, veille scrupuleusement à la tenue régulière de séances d'évaluation du programme avec l'implication de toutes les entités de l'établissement. La fréquence avec laquelle l'évaluation des enseignements et des enseignants se déroule (presque chaque année : 2016, 2017, 2018) atteste que les remarques et recommandations de la CIAQ sont prises en compte. Le comité de pilotage de la Section s'engage à prendre en compte les résultats ainsi que les observations et remarques des experts de l'ANAQ-SUP.

### **Remarques et recommandations**

Des rapports réguliers du comité de pilotage devraient être produits et des ajustements opérés, si nécessaire.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Le programme d'études couvre effectivement les aspects principaux des disciplines enseignées : les Arts et la Culture relèvent aussi bien des Lettres, des Arts, des Sciences que des Sciences humaines et sociales.

Il est construit sur les normes du système LMD et permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques.

Toutefois, il y a nécessité à harmoniser les intitulés de la maquette avec les textes du LMD : à la place des U.E. majeures, U.E. mineures et U.E. de renforcement proposé, il est impératif d'adopter des intitulés plus précis, en rapport avec la discipline. Le texte recommande plutôt des formulations précises en plus des U.E. obligatoires, U.E. optionnelles, U.E. libres.

Enfin, pour une meilleure lisibilité des maquettes et en conformité avec la nomenclature en usage dans les universités publiques, une surveillance stricte du système de cotation des UE et des EC doit être de rigueur.

Corriger les déséquilibres en proposant :

- une architecture conforme avec des UE comportant 2 EC ;
- une spécialisation à partir de la L3, ou, à tout le moins à partir du semestre

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Les aspects principaux des disciplines concernées (les arts, la Musique, le Cinéma, la culture et la socio anthropologie) sont couverts par le programme. Son déploiement permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques. En outre, il a été mis en place des passerelles entre l'université, les établissements publics et les opérateurs culturels. Ces passerelles, une fois, consolidées, devraient assurer la mise en position des stages des étudiants. Les objectifs de formation sont à la base des méthodes d'enseignement mises en place; méthodes qui alternent théorie et pratiques et sont objet d'évaluation régulières.

### **Remarques et recommandations**

Renforcer le partenariat avec les établissements publics et les opérateurs culturels, assurer la mise en position de stage des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées par voie officielle, comme le laissent voir divers supports : les procès-verbaux, les notices d'information destinées aux étudiants et autres circulaires d'information auxquelles ont pu accéder les experts.

### **Remarques et recommandations**

- Produire des archives du comité de pilotage dans ce domaine afin de s'en inspirer pour améliorer les procédures de communication, si nécessaire.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Le taux de réussite au programme MAC est satisfaisant suivant les statistiques affichées. Pour rester dans cette dynamique positive, la section devrait exploiter le système du tutorat mis en place dans le cadre du CDP.

## **Remarques et recommandations**

- Produire les PV des résultats aux examens sur les trois dernières années à l'attention des experts.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

### **Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Le PER de MAC comprend compte 05 enseignants-chercheurs permanents qui assurent 48% des enseignements. Quatre sont titulaires d'un Doctorat et sont de rang B et un cinquième d'un DEA. S'y ajoutent 24 Professionnels du secteur des différents parcours qui sont supposés assurer une proportion au moins égale à 42% des charges d'enseignement.

A propos du recrutement des professionnels.

Le simple fait d'exercer une activité professionnelle dans le secteur culturel ne saurait constituer un critère de compétence pour assurer une formation aux métiers des arts et de la culture comme semble le suggérer l'indication de la page 12 de l'auto-évaluation : « un encadrement de professionnels de la culture très expérimentés qui ont occupé des postes de responsabilité dans la gouvernance culturelle.

Du reste, la perception de ces interventions par les étudiants destinataires constitue un indicateur intéressant : « il suffit toutefois de se référer aux résultats de l'enquête auprès des étudiants pour se rendre compte que des efforts restent à faire pour une meilleure ouverture de la Section Métiers des arts et de la culture au milieu professionnel et socio-économique. » (page 17)

## **Remarques et recommandations**

- La masse critique est encore insuffisante pour la prise en charge des objectifs visés. La proportion élevée des vacataires constitue un handicap pour la cohérence de l'équipe pédagogique et l'atteinte des objectifs.
- Mettre en place un plan de carrière des PER de la Section et de l'UFR, pour soutenir la qualité des enseignements et de la recherche.
- Mettre en place un plan de recrutement des PER.
- Prendre en compte les qualifications professionnelles des formateurs plus que les postes occupés.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

La répartition du volume horaire consacré aux différentes activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie, en conformité avec les normes du LMD. Les documents remis aux experts exposent de manière précise cette répartition du volume horaire d'un niveau à un autre, avec des spécifications concernant les CM, les TD, les encadrements de mémoire et les stages sur le terrain. L'administration est assurée par une équipe dirigée par un Directeur, assisté d'un Directeur des études. Le PATS est accompagné dans ses tâches quotidiennes par un responsable de la scolarité et une assistante, qui assurent un lien constant avec le PER et les étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.**

Outre le dispositif du Voyage d'Etudes (1 fois /2 ans), la mobilité du PER s'appuie sur les conventions signées inter- universitaires et l'affiliation à des laboratoires de recherche d'universités étrangères (françaises en l'occurrence).

### **Remarques et recommandations**

- La faiblesse numérique du PER n'autorise pas des absences de longue durée pour formation ou production d'articles ou de documents audiovisuels.
- Soutenir la mobilité (dans l'espace national, CAMES et international) par un dispositif institutionnel articulé au plan de formation de la section et de l'UFR.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **CHAMP D’EVALUATION 5 : Étudiant(e)s**

### **Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

L'orientation des étudiants est gérée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche depuis 2014, via la plateforme numérique [www.campusen.sn](http://www.campusen.sn).

En 2015- 2017, la section a demandé et obtenu du ministère de tutelle, la sélection par entretien eu égard à la spécificité du programme qui requiert un minimum d'expériences artistiques.

Toutefois, cette dérogation est maintenant suspendue.

### **Remarques et recommandations**

- Restaurer l'entretien dans le processus de sélection des étudiants de la Section Métiers des arts et de la culture.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Suivant les statistiques du service pédagogique, les femmes sont mieux représentées que les hommes en 2011-2012, avec 57,14% contre 42,85%, la tendance s'est inversée en 2012-2013, avec 54,76% pour les hommes contre 45,23% pour les femmes. Cette tendance s'est poursuivie en 2013-2014 : 58,90 % contre 48%, en 2014-2015 : 64,8 % contre 35,2% et 75,36% contre 21,01% en 2015-2016).

Globalement on observe que la proportion des femmes demeure relativement inférieure à celle des hommes.

### **Remarques et recommandations**

- Prendre des mesures et des dispositions incitatives pour faciliter l'insertion des étudiantes dans les parcours artistiques.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

Il n'y a pas de possibilité **interuniversitaire** de mobilité, dans le système LMD, durant le parcours licence. En revanche, il existe **des possibilités de reconnaissance mutuelle** du diplôme de MAC avec les universités publiques, sous réserve des dispositions des commissions d'admission des universités publiques.

En cinq (5) ans d'existence, on compte six (6) mobilités, compte non tenu d'étudiants qui ont préféré poursuivre leurs études en France.

Toutefois, le retard sur le calendrier universitaire national de l'UGB se répercute négativement sur le mécanisme de mobilité vers le master.

### **Remarques et recommandations**

- Soutenir la mobilité des étudiants (dans l'espace national, CAMES et international) par un dispositif institutionnel articulé à la politique de coopération de la section et de l'UFR.
- Favoriser la mobilité entrante et sortante, en particulier en L3, dans le cadre de la coopération interuniversitaire.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Suivant le tableau des statistiques, le taux d'encadrement était de 1 enseignant pour 5 étudiants en 2011-2012, 1 enseignant pour 9 étudiants en 2012-2013 avant de passer à 1 enseignant pour 30 étudiants en 2013-2014 et 1 enseignant pour 22 en 2014- 2015.

Ces chiffres sont à relativiser puisqu'ils ne tiennent pas compte de l'apport des intervenants extérieurs à la Section MAC.

### **Remarques et recommandations**

- Augmenter le nombre de PER ;
- Soutenir le plan de carrière des PER
- Procéder à une évaluation critique du dispositif d'encadrement mixte (PER-Vacataire-professionnel) afin d'améliorer son mode opératoire, notamment en termes de professionnalisation.

**Appréciation globale sur le standard : Non atteint**

### **Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

La Section ne dispose pas de statistiques sur ce standard l'insertion.

Après avoir constaté l'absence de statistique pour les diplômés ayant achevé leur formation, les évaluateurs internes notent :il est sûr que l'insertion demeure marginale pour les étudiants qui poursuivent encore leurs études.



Il convient de distinguer « l'immersion en milieu professionnel » durant la formation, de « l'insertion professionnelle des diplômés » dans le marché du travail.

Pour l'immersion en milieu professionnel, il est recommandé de favoriser la participation des étudiants à l'organisation d'événements culturels majeurs comme les Rencontres cinématographiques internationales de Dakar (RECIDAK) ou le Festival national des Arts (FESNAC), les célébrations annuelles des journées mondiales de la musique, de la danse, du théâtre ...etc.

Pour ce faire, dans le cadre des stages et travaux pratiques, des Conventions pourraient être signées avec le Ministère en charge de la Culture.

De même, des démarches similaires devraient être entreprises auprès des Élus locaux et des Associations qui organisent des "journées culturelles " et autres événements.

Pour l'insertion professionnelle, objectif non atteint, il convient de veiller à la bonne circulation dans le marché du travail, de l'information sur l'offre de formation aux métiers de la culture, pour compléter la recommandation préconisée à la page 41 du rapport d'auto-évaluation.

### **Remarques et recommandations**

- Comblent cette lacune de la disponibilité des informations sur ce standard ;
- Conduire des enquêtes auprès des diplômés pour mieux informer le volet insertion professionnelle ;
- Veiller à la bonne circulation dans le marché du travail, de l'information sur l'offre de formation aux métiers de la culture, pour compléter la recommandation préconisée à la page 41 du rapport d'auto-évaluation ;
- Saisir la Direction de l'innovation, de l'insertion, de la prospective et des services à la communauté (D2IPSC) pour la production de données concernant la question.

**Appréciation globale sur le standard : Non ATTEINT**

### **CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

L'UFR dispose également d'un bloc pédagogique logé à l'UGB2 et d'une salle multimédia pour répondre aux besoins spécifiques de la section MAC.

La section MAC a fait l'acquisition de matériel pédagogique dans le cadre du Contrat de Performance (CDP) et du Master Réalisation de documentaire de création (RDC). La Section MAC a fait l'acquisition de matériel pédagogique (caméras, appareils photos, bancs de montage, iMac etc.) d'une valeur d'environ 250 millions.

Une salle de production et une salle de montage existent déjà dans le cadre du Master RDC et un studio multifonctionnel. Les travaux sont en cours, sur financement du CDP.

## **Remarques et recommandations**

Cependant, le matériel n'est pas toujours disponible car il subsiste deux (2) problèmes :

- La construction, à court terme, de nouveaux bâtiments pour installer cet équipement ;
- L'affectation d'un service technique pour assurer la maintenance et la sécurité du matériel.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## 5. Points forts du programme

- **La cohésion et l'engagement du PER:**
  - Motivé et attentif aux mutations du contexte des secteurs des arts, de la musique, des industries culturelles et des entreprises du secteur,
  - imprégné des exigences du système LMD et des procédures de l'assurance qualité, comme en témoigne le bon rapport d'auto-évaluation et la mise en place du programme ;
  - ouvert aux professionnels de divers horizons du parcours ;
  - compétent dans les différents secteurs des arts, de la musique, des industries culturelles et des entreprises du secteur
  - collégial, ainsi qu'on peut en juger dans la gestion de la section et la synergie des efforts dans la poursuite des objectifs du programme.
- **Le dévouement du PATS :**
  - Motivé et solidaire autour des objectifs du programme ;
  - Formé pour la gestion scolaire et administrative du programme pour certains ainsi qu'aux normes du système LMD ;
  - compétent dans les différents services de leur secteur d'activité (personnel administratif, technique et de soutien)
- **L 'adhésion des étudiants est**
  - Un atout appréciable au déroulement du programme ;
  - Un levier qui permet de renforcer les innovations pédagogiques
- **La maquette est :**
  - Inspirée des standards du LMD ;
  - Innovante et à même de conduire vers une ouverture de l'offre de formation susceptibles de déboucher sur des niches d'emplois ;
  - Professionnalisante par la combinaison des UE théoriques et pratiques ;
  - Conçue et révisée par un comité de pilotage de la cellule d'Assurance ;
  - Adossée à des syllabii conçus par des académiques et des professionnels, ce qui apporte plus de crédibilité au projet et à l'activité pédagogique.
- **Les locaux et équipements sont**
  - Aménagés et équipés pour partie en fonction des activités pédagogiques : Salles de classes, salle polyvalente, Centre de documentation, Radio Télé Ecole.

## 6. Points faibles du programme

- La faiblesse de l'effectif des professeurs permanents par rapport à celui des vacataires et des intervenants externes est préjudiciable à l'atteinte des objectifs ;
- L'absence de plans de carrière a un impact négatif sur la qualité de la formation ;

- La non-formalisation de certaines activités d'enseignement est source de surcharge pour le corps enseignant ;
- Le processus d'admission des étudiants par Campusen sans interview ne favorise pas une sélection adéquate ;
- La maquette est :
  - surchargée et reste, sous certains rapports, non conforme aux normes usuelles du LMD ;
  - présente une architecture non conforme, en certaines UE comportant soit moins de 2 EC, soit plus de 2 EC ;
  - démarre une spécialisation précoce dès la Licence 2
- Le retard du calendrier universitaire (environ une année académique) est un handicap majeur dans le plan de formation, source de démotivation des étudiants et des PER en particulier ;
- La bibliothèque, aussi bien sur le plan de la taille que de la variété des contenus, ne répond pas aux normes de la formation ;
- L'absence du signal Internet dans les différents locaux (pédagogiques et administratif) de la Section et du CRAC est source de contreperformances dans l'atteinte des objectifs du programme ;
- La mobilité réduite des étudiants (stages et séjours) est un handicap dans la formation ;
- La configuration géographique, l'insuffisance et l'emplacement des différents sites de la Section sont inappropriés à bien des égards puisque source de lenteurs et dysfonctionnements dans l'exécution du programme.

## 7. Appréciations générales

### PER de la Section MAC

La Section dispose d'une équipe pédagogique qualifiée et très engagée dans la formulation et la mise en pratique d'objectifs clairs et précis en vue d'une réussite probante du programme envisagé. L'UFR CRAC et l'Autorité de l'UGB (DCIAQ) appuient la démarche d'innovation de l'équipe pédagogique. Cependant, on observe la faiblesse numérique du PER au regard des objectifs poursuivis par le programme.

### Administration de l'UGB

Même si les enseignants, à majorité vacataires, sont choisis en fonction de critères de compétence et des besoins de chaque discipline, il est recommandé à l'administration de l'UGB de procéder à un recrutement en nombre déterminé d'enseignants permanents pour se conformer aux normes légales. Il conviendra aussi de mettre en place un plan de carrière des PER. Il est également recommandé à l'administration de l'UGB de prendre des mesures d'urgence concernant les structures d'accueil : configuration géographique inadaptée, absence de signal Internet, équipements acquis mais non encore installés.

### La maquette MAC

La maquette, inspirée des standards du LMD, reste innovante et recèle des potentialités à même de conduire vers une ouverture de l'offre de formation susceptibles de déboucher sur des niches d'emplois. Toutefois, il conviendra d'apporter des correctifs en allégeant et en rationalisant l'architecture des enseignements. Les correctifs devraient d'abord distinguer les dimensions académiques des objectifs de formation professionnelles. La *licence n'étant pas professionnelle*, elle prépare à des secteurs nettement identifiés et reste, par conséquent pré-professionnelle puisque adossée (mais non immergée) à des secteurs de métiers.

### La Section

La Section dispose d'une bibliothèque certes fonctionnelle avec :

- Un rangement des ouvrages et périodiques, des revues de divers ordres. L'ensemble des ouvrages et revues répertoriés dans les registres disposent de côtes mais leur insuffisance en nombre et l'absence d'une connectivité, constituent une entrave à l'effort de recherche des enseignants et des étudiants
- Le corps professoral a une bonne audience auprès des étudiants et la réussite du management de la Section dépend en grande partie d'une orientation plus affinée des bacheliers grâce à la restauration de l'interview dans la procédure de sélection.

## 8. Recommandations à la Section

Après les entretiens avec les différentes entités, les experts ont invité le personnel pédagogique et la direction à une séance de restitution. Le Président a, dans son propos final de clôture, tenu à remercier l'ensemble des responsables et les personnes intervenues dans ce travail pour leur collaboration franche et sincère. L'équipe a, par la suite, formulé les recommandations suivantes :

1. Réviser les fondamentaux épistémologiques des disciplines en insistant davantage sur la compréhension des mutations du contexte des secteurs des arts, de la musique, des industries culturelles et des entreprises du secteur, et la série de situations pédagogiques ainsi induites. Il nous semble qu'il est préférable de favoriser l'approche par compétence (APC) autour des métiers de la culture plutôt qu'une préparation professionnelle aux métiers des disciplines visées ;
2. Rééquilibrer le ratio PER/ Vacataires/ Intervenants extérieurs au profit des PER, conformément à l'objectif de révision des fondamentaux épistémologiques des disciplines ;
3. Consolider la formation générale du Tronc commun en gardant une ouverture de spécialité à partir du Semestre 4 ou du Semestre 5 de la licence ;
4. Explorer grâce à de nouveaux partenariats (national, CAMES, international) et d'autres voies susceptibles de renforcer la mobilité des étudiants et l'alternance de la formation Université- Entreprise et industries culturelles.

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

Poursuivre les sessions de formation en relation avec des personnes-ressources internes et externes pour soutenir les enseignants, les étudiants et les PATS, en termes de culture du LMD.

## **10. Proposition de décision**

### **ACCREDITATION**